



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## enseignement agricole

Question écrite n° 55612

### Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité sur les moyens dont disposent les établissements d'enseignement agricole leur permettant de mener à bien les opérations de coopération internationale. Il souhaite connaître le montant du budget consacré à cette mission ainsi que son évolution durant ces dernières années.

### Texte de la réponse

Le ministère de l'agriculture et de la pêche dispose de deux lignes budgétaires pour financer les actions de coopération internationale des établissements d'enseignement agricole. La première, de 1,6 million d'euros, est destinée au financement de bourses de stages dans des entreprises à l'étranger (quatre semaines pour les pré-bacs et les BTSA en formation initiale scolaire, six semaines pour les étudiants de l'enseignement supérieur, sans limitation géographique). Cette ligne finance également des séjours linguistiques pour des groupes de classes, à hauteur de 75 % du prix du transport (quatorze jours minimum, dans un des trente et un pays éligibles au programme européen Socrates-Leonardo, à condition de démontrer la réciprocité des échanges). 4 000 apprenants (en moyenne annuelle) bénéficient de ces aides. La deuxième ligne budgétaire, de 300 000 euros, permet le financement de réseaux géographiques, animés par des enseignants, qui bénéficient de décharges horaires et de crédits de fonctionnement (trente-trois réseaux géographiques et un réseau thématique sur l'éducation au développement) pour mener des actions à l'international (en montant des projets communs entre établissements agricoles, par exemple). Par ailleurs les actions de onze réseaux géographiques sont plus particulièrement soutenues sous forme d'attribution de cinq équivalents temps plein. Enfin, dans la dotation globale horaire versée au niveau régional, 3 % des heures sont prévues pour l'exercice des missions transversales de l'enseignement agricole public, dont la mission de coopération internationale.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Luc Warsmann](#)

**Circonscription :** Ardennes (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 55612

**Rubrique :** Enseignement privé

**Ministère interrogé :** agriculture, alimentation et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture et pêche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 janvier 2005, page 447

**Réponse publiée le :** 12 juillet 2005, page 6833